



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 102
No.: 102

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 5 DÉCEMBRE 1980

LA NOMINATION DE MONSIEUR J.J. MCCARDLE AU
POSTE DE NÉGOCIATEUR SPÉCIAL DU CANADA
POUR LES GARANTIES NUCLÉAIRES

Le ministère des Affaires extérieures annonce la nomination de monsieur James J. McCardle au poste de Négociateur spécial du Canada pour les garanties nucléaires.

En nommant M. McCardle à ce nouveau poste, le ministère des Affaires extérieures reconnaît l'importance que le gouvernement du Canada attache à la mise en application efficace de sa politique de non-prolifération et de garanties visant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. M. McCardle aura donc pour mandat de négocier des accords de non-prolifération et de garanties nucléaires entre le Canada et les pays avec lesquels le Gouvernement souhaite mener une coopération nucléaire. La première tâche de M. McCardle à cet égard sera de négocier avec l'Euratom un arrangement à long terme couvrant le retraitement des matières nucléaires dans le cadre de l'accord de coopération nucléaire Canada/Euratom.

Né en 1922, M. McCardle est entré au service du ministère en 1946, après avoir terminé ses études à l'Université de Toronto et servi dans l'Armée canadienne. Il a été affecté à Tokyo, Washington, Paris, Dublin et Canberra. Il a été ambassadeur en Irlande de 1969 à 1972, puis haut-commissaire en Australie de 1972 à 1977. Depuis, il a occupé les postes de directeur général du Bureau de la défense et du contrôle des armements et de représentant du Canada auprès du Groupe consultatif spécial de l'OTAN sur la modernisation des forces nucléaires de théâtre et le contrôle des armements.